

PRÉPARATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE



Le collège de 2016...

- Un collège unique (1975, Réforme HABY)
- Un collège démocratique (1982, rénovation du collège unique – A. SAVARY)
- Création des cycles (1989 – Loi d’orientation L. JOSPIN)
- Un collège unique mais pas uniforme (1993 – F. BAYROU)
- Le collège de l’an 2000 : articulation primaire/secondaire (1998 – S.ROYAL)
- Un collège républicain (2001 – J. LANG)
- Faire réussir tous les élèves – SCCC (23/4/2005 Loi d’orientation pour l’avenir de l’école – F. FILLON)

20^{ème} mesure-clé de la loi de juillet 2013 : 4 objectifs assignés

- Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant apprentissages théoriques et pratiques.
- Tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous.
- Donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au contexte contemporain.
- Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.

La réforme du collège :

- La réforme des pratiques.
- La réforme des programmes.
- La réforme de l'organisation pédagogique.

La réforme du collège :

- Un collège plus autonome dans son action pédagogique :
 - Unicité d'un cadrage national
 - Renforcement de la capacité d'action des acteurs du terrain.
 - 2017 : nouveau DNB

Décret d'application 2015-544 du 19/05/2015

Circulaire 2015-106 du 30/06/2015

Ce qui évoluera à la rentrée 2016

Les **cycles** deviennent triennaux.

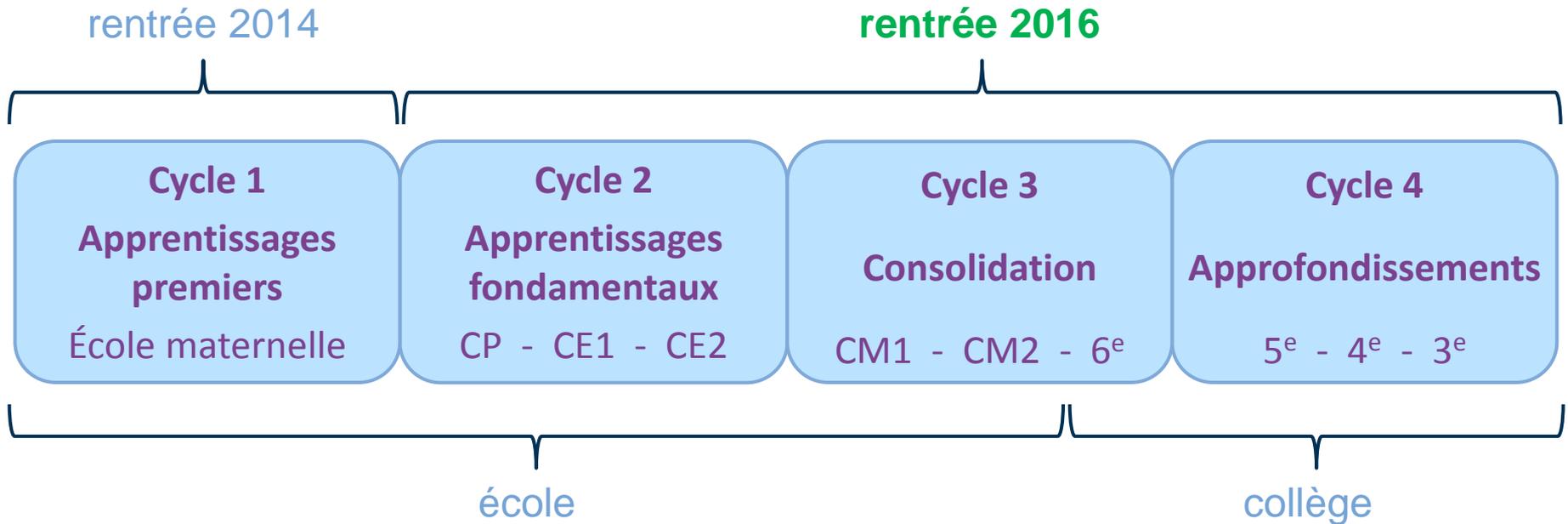
Le **socle commun** est redéfini.

Les **programmes** sont cyclés, soclés et donc réécrits.

L'organisation des enseignements :

- les **grilles horaires** sont rééquilibrées ;
- les **enseignements complémentaires** (AP - EPI) s'adaptent aux choix des établissements ;
- des **enseignements de complément** (langues et cultures de l'Antiquité LCA ou langues et cultures régionales LCR) sont proposés aux élèves ;
- une **marge d'autonomie** accrue permet une meilleure adaptation aux conditions locales.

Les nouveaux cycles



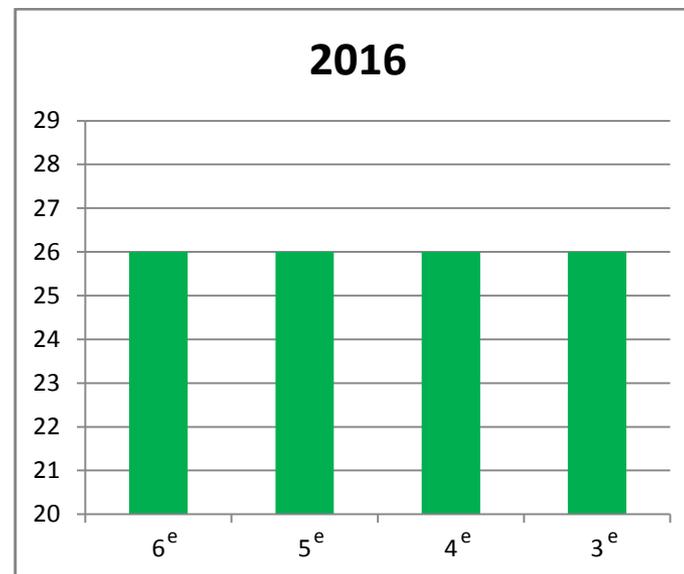
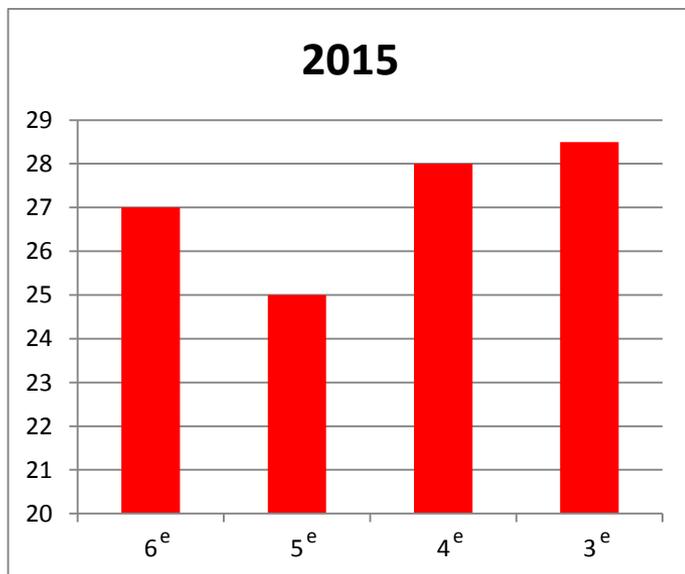
Tous les niveaux, du CP à la 3^e, passent dans les nouveaux cycles à la rentrée 2016.

Le cycle 3 est à cheval sur école et collège : **une collaboration à renforcer** dans le cadre, notamment, du **conseil école-collège**.

Les nouvelles grilles horaires

Répartition globale

Une meilleure répartition sur les années :



Horaires élèves hebdomadaires hors enseignements de complément

**Les élèves de 6^e ne peuvent avoir plus de 6 h de cours par jour.
La pause méridienne ne peut durer moins de 1 h 30.**

Les nouvelles grilles horaires

Les disciplines

L'établissement peut **moduler** de façon pondérée les horaires en respectant :

- les totaux disciplinaires sur le cycle ;
- les horaires annuels pour les élèves ;
- les ORS des enseignants.

Cas des **sciences expérimentales** et de la **technologie** en 6^e : chaque établissement choisit la répartition, avec possibilité de maintenir ou installer l'EIST.

La deuxième langue vivante est enseignée dès la 5^e.

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4,5	4,5	4,5	4
Mathématiques	4,5	3,5	3,5	3,5
SVT		1,5	1,5	1,5
Technologie	4	1,5	1,5	1,5
Sciences physiques		1,5	1,5	1,5
LV1	4	3	3	3
LV2		2,5	2,5	2,5
HG-EMC	3	3	3	3,5
Arts Plastiques Éduc ⁿ musicale	1+1	1+1	1+1	1+1
EPS	4	3	3	3

Trois types d'enseignements obligatoires intégrés dans les horaires disciplinaires

Enseignements	Cycle 3	Cycle 4		
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h	1 h + 1 h
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2		2 h 30	2 h 30	2 h 30
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
SVT		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Total	23 + 3 h	22 + 4 h par niveau		

Les enseignements complémentaires

Règles générales

Enseignements communs

23 h en 6^e

22 h en 5^e / 4^e / 3^e



Accompagnement personnalisé

3 h en 6^e

1 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

3 ou 2 h en 5^e / 4^e / 3^e

Enseignements complémentaires

3 h hebdomadaires en 6^e et 4 h hebdomadaires en 5^e, 4^e et 3^e

Évolution de l'autonomie pédagogique

Aujourd'hui : 7 %

Avec la réforme : 20 %

2 h élève (6^e)
AP
+
2 h élève IDD (5^e & 4^e)
+
0 h 30 prof. non attribuée (5^e & 4^e)

3 h élève (6^e)
AP
+
4 h élève (pour chaque niveau du cycle 4)
AP + EPI
+
3 h prof. dotation supplémentaire

24 h élève
+
4 h prof.

Soit pour un collège à
4 divisions par niveau

60 h élève
+
48 h prof.

Total : 28 h

Total : 108 h

COLLÈGE

Les enseignements complémentaires

Accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est **généralisé** à tous les niveaux :

- 3 h par semaine en classe de sixième ;
- 1 à 2 h par semaine à chaque niveau du cycle 4.

L'AP **s'appuie sur la discipline** de l'enseignant, mais est aussi un moment privilégié pour développer des **compétences plus transversales**, faire prendre conscience aux élèves de la **transférabilité de leurs acquis**, faire de **la méthodologie**, du tutorat entre élèves...

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires

1/2

Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).

Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.

Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (citoyen, Avenir, éducation artistique et culturelle).



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

EPI : exemple en classe de cinquième

	heure 1	heure 2	heure 3
Trimestre 1	transition écologique et développement durable Tech + Math	corps, santé, bien-être et sécurité EPS et SVT	
Trimestre 2	transition écologique et développement durable Math + Techno	sciences, technologie et société PhCh et HGEMC	
Trimestre 3	transition écologique et développement durable Math + SVT	information, communication, citoyenneté Fran et ArPla	

En **gras**, les enseignants s'ajoutant en cointervention.

EPI : exemple en classe de quatrième

	heure 1	heure 2	heure 3
Semestre 1	langues et cultures étrangères Angl + HGEMC	sciences, technologie et société PhCh et LV2	
Semestre 2	langues et cultures étrangères HGEMC + Angl	culture et création artistiques EdMus et EPS	

COLLÈGE

EPI : exemple en classe de troisième

	heure 1	heure 2	heure 3
Trimestre 1	monde économique et professionnel Math + Tech	corps, santé, bien-être et sécurité EPS + SVT	transition écologique et développement durable PhCh + ArPIa
Trimestre 2	monde économique et professionnel LV1 + LV2	corps, santé, bien-être et sécurité SVT + EPS	transition écologique et développement durable Techno + HGEMC
Trimestre 3	monde économique et professionnel Fran + EdMus	corps, santé, bien-être et sécurité EPS + PhCh	(2 heures d'AP)

En **gras**, les enseignants s'ajoutant en cointervention.

Répartition dans l'ECPF

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
AP	3h	2h	1h	1h
EPI	0h	2h	3h	3h
Σ	3h	4h	4h	4h

Les enseignements de complément

Les élèves qui suivent un EPI « langues et cultures de l'Antiquité » ou « langue et culture régionales » peuvent bénéficier d'un **enseignement de complément** à raison, au maximum, **de 1 h hebdomadaire en classe de 5^e et 2 h hebdomadaires en classes de 4^e et 3^e**, qui viennent s'ajouter aux 26 h des enseignements obligatoires.

Les élèves qui suivent un tel enseignement ne seront pas regroupés dans des classes qui formeraient des filières sélectives.

La dotation horaire supplémentaire

Dotation horaire pour les enseignements obligatoires : 26 h hebdomadaires par division



Dotation horaire supplémentaire : 3 h hebdomadaires multipliées par le nombre de divisions (2 h 45 à la rentrée 2016)

À répartir par niveau



Groupes à effectif réduit

Interventions conjointes

Enseignement de complément aux EPI langues et cultures de l'Antiquité / régionales

La préparation de l'année 2016-2017 dans l'ECPF pendant l'année scolaire 2015-2016

Novembre - décembre

Appropriation du nouveau cadre :

- **socle commun**
- **programmes**
- **grilles horaires**

Conseils d'enseignement
Projet d'établissement
Concertation
Information

Janvier à avril 2016

Préparation de la réforme : formation et travaux en intra et inter établissements :

- **accompagnement personnalisé**
- **enseignements pratiques interdisciplinaires**

Conseil pédagogique
Dotation horaire
Organisation

Mai à août

Finalisation des projets

Constitution des groupes interdisciplinaires

Conseil d'administration
Emplois du temps
Rassemblement de préentrée

Impulser une nouvelle organisation du collège fondée sur l'accompagnement pédagogique de tous les élèves





COLLÈGE

PREPARATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE > Sous-titre



Merci!